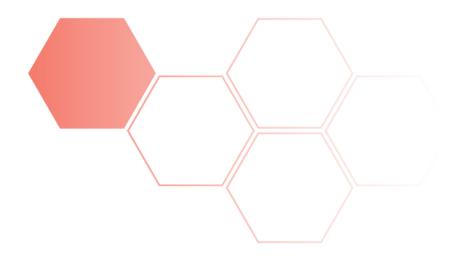


Commune de Gibloux





SOMMAIRE

Message du Conseil communal	2
Politique communale	3
Finances	3
Comptes 2015	3
Budgets 2016	6
Impôts	10
Formation – Structures de garde – Enfance et jeunesse	11
Sécurité – Service du feu – Protection de la population	12
Approvisionnement en eau	13
Protection des eaux	14
Le Conseil général	15
Décisions du Conseil général	15
Informations des services	
Fermeture de l'administration communale	16
Contrôle de l'habitant	
Secrétariat général	
Service social	
Bibliothèque du Gibloux	
Secteur des déchetteries	
Service des forêts	
Informations de l'administration	
Mises au concours	
Piliers publics	
Site internet	
Depôts sauvages de déchets	
Informations générales	
Monuments historiques	
Devenez famille d'accueil	
Tinguely 2016 – Année en mouvement	
Dictionnaire des anonymes, des inconnus et des oubliés	
Arrêter de fumer c'est possible Les ligues de santé du canton de fribourg	
Adresses et horaires des services	
Talegoes el inigies aes selvics	ZO

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, Chères Habitantes, Chers Habitants de la Commune de Gibloux.

Les 1^{er} et 8 juin 2016, le Conseil général de Gibloux s'est réuni pour discuter et décider des comptes 2015 de nos anciennes communes et du budget communal 2016. Ceux-ci ont été acceptés et le Conseil communal s'en réjouit. Enfin, nous avons entre nos mains l'un des instruments principaux de contrôle de l'ensemble des activités menées par la commune. Un budget donne le cadre financier à tout ce que le Conseil communal et l'administration peuvent faire durant l'année, il permet de contrôler les dépenses de la commune et de gérer au mieux les entrées d'argent que ce soit les impôts ou les taxes.

Le Conseil communal va, dès maintenant, lancer les grands projets qui n'attendaient que le vote du budget pour commencer (voir la liste de ces projets en page 9). Ils répondent aux besoins en infrastructures sur tout le territoire de la commune. N'ont été retenus que les projets qui étaient prêts au moment de la préparation du budget. Nous avons complété ces projets par un certain nombre d'études particulières; ces dernières nous permettront de répondre aux besoins des années futures et de planifier les projets d'investissements en conséquence.

Nous allons également pouvoir engager les quelques collaborateurs représentant une absolue nécessité pour assurer un service de qualité à la population. Nous pensons notamment au fontainier qui aura la responsabilité de la qualité de notre eau potable ou à un collaborateur supplémentaire pour le secteur de l'édilité. Comme la statistique du personnel communal vous le montre plus loin dans ce bulletin, le Conseil communal n'a laissé s'accroître le nombre d'employés communaux que pour ce qui est strictement nécessaire pour cette année.

Le personnel communal est la principale force d'une commune. C'est lui qui fournit les prestations avec la qualité voulue et au moment voulu. Il est donc important pour le Conseil communal de veiller en permanence à l'adéquation du nombre de collaborateurs par rapport à l'ensemble des tâches à effectuer. Il s'attèle à mettre en regard cette adéquation avec les possibilités financières de la commune. Cela représente un défi important, mais nous avons la volonté de toujours le faire avec sérieux.

Votre Conseil communal va définir, ces prochains mois, un plan de législature et une planification financière pour les cinq prochaines années, deux éléments qui lui serviront à anticiper le futur et à définir le chemin pour y arriver. Puis rapidement, les questions de budget pour 2017 seront sur la table du Conseil communal et des services.

Comme l'exige la convention de fusion, en parallèle au travail habituel d'un Conseil communal, ce ne sont pas moins de dix-sept règlements communaux qui doivent être retravaillés par les responsables des dicastères concernés avec, pour objectif, leur uniformisation. Ils seront ensuite proposés au Conseil communal et soumis aux services de l'Etat pour obtenir leur aval. Enfin, ils seront soumis au Conseil général pour adoption cette année encore pour certains d'entre eux. L'objectif est ambitieux mais réalisable. Dès lors, nous joignons à ces lignes la planification de leur traitement par les différentes instances.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas, il est un facteur de motivation important pour votre Conseil communal et son personnel. Nous nous attelons à la tâche avec vigueur, volonté et pragmatisme dans le but d'assurer cette qualité de vie qui nous est à tous si chère dans notre Gibloux.

Le Conseil communal tient encore à vous souhaiter un agréable été (avec du soleil également) et vous donne rendez-vous cet automne dans un nouveau bulletin d'information.

Pour le Conseil communal de Gibloux Jean-François Charrière Votre Syndic

POLITIQUE COMMUNALE

FINANCES

Comptes 2015

Les comptes 2015 des huit entités qui représentent aujourd'hui la commune de Gibloux ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 1^{er} juin 2016.

Les principaux résultats au 31 décembre 2015 peuvent être résumés de la manière suivante :

Comptes de fonctionnement des cinq anciennes communes

	Budge	t 2015	Compte	es 2015
	Charges	Produits	Charges	Produits
Corpataux-Magnedens	5'299'040.15	5'329'251.95	5'599'126.38	5'606'295.43
Farvagny	10'901'250.00	11'524'450.00	11'998'842.77	12'028'252.43
Le Glèbe	4'686'600.00	4'645'300.00	5'202'886.56	5'204'567.07
Rossens	5'814'634.00	5'648'826.00	11'393'527.39	11'406'180.10
Vuisternens-en-Ogoz	3'899'035.00	3'937'801.00	4'175'742.58	4'167'711.00
Total	30'600'559.15	31'085'628.95	38'370'125.68	38'413'006.03
Excédent de produits	485'069.80		42'880.35	

Comptes de fonctionnement 2015	Excédent de recettes fiscales	Excédent de produits avant amortissements suppl. et constitutions de réserves
Corpataux-Magnedens	148'291.20	152'112.75
Farvagny	617'245.39	1'175'729.77
Le Glèbe	280'800.46	196'624.51
Rossens	1'030'151.79	487'439.01
Vuisternens-en-Ogoz	66'890.10	-8'031.58
Total	2'143'378.94	2'003'874.46

Les chiffres des comptes (charges et produits) peuvent être significativement plus élevés que le budget en raison des doubles écritures comptables (imputations internes, gestion intercommunale, amortissements supplémentaires, imputations aux réserves, etc.). A titre d'exemple, pour disposer de chiffres plus réalistes pour la commune de Rossens, il conviendrait de soustraire aux charges et aux produits un montant d'environ Fr. 4'000'000.00.

A l'instar de nombreuses communes fribourgeoises, le résultat global de la « commune Gibloux », représentée par les cinq anciennes communes, pour l'exercice 2015 est bon. Il dégage un bénéfice brut de Fr. 2'003'874.46. Si l'on considère que toutes les autres opérations sont conformes au budget (ce qui n'est que très partiellement vrai), on peut relever que le bénéfice 2015 correspond à l'excédent de recettes fiscales qui sont également de Fr. 2'143'378.94 plus élevées que le budget.

Comptes des investissements des cinq anciennes communes

Comptes des investissements	Budget 2015		Compte	es 2015
	Charges	Produits	Charges	Produits
Corpataux-Magnedens	2'015'000.00		628'406.20	1'120'225.75
Farvagny	3'114'000.00	720'000.00	2'520'481.50	472'481.25
Le Glèbe	2'024'000.00	851'000.00	1'143'736.89	890'021.00
Rossens	3'792'286.00	1'839'800.00	3'421'901.05	1'189'999.25
Vuisternens-en-Ogoz	1'848'902.75		877'887.02	100'844.35
Total	12'794'188.75	3'410'800.00	8'592'412.66	3'773'571.60
Excédent de charges		9'383'388.75		4'818'841.06

Les charges d'investissements 2015 ont été moins élevées que prévues (près de – 50% pour les charges nettes). Le programme d'investissements a pris du retard et une partie des charges est reportée sur l'exercice 2016 pour les projets en cours.

Bilan - quelques postes - total pour les cinq anciennes communes

	au 31 déce	embre 2014	au 31 déc	embre 2015
	Actif	Passif	Actif	Passif
Disponibilités	3'847'142.79		3'971'503.53	
Avoirs (débiteurs)	8'454'363.12		8'334'555.24	
Placements	951'730.05		963'860.95	
Actifs transitoires	1'017'040.58		3'330'801.93	
Dettes bancaires		31'839'448.40		34'934'374.55
LIM		3'587'133.00		3'215'879.00
Provisions		1'331'583.90		1'299'070.41
Réserves		6'263'256.49		5'821'691.34
Fortune nette		4'684'599.49		4'696'389.67

Association des communes du Gibloux pour les services régionaux - ACG

	Budge	t 2015	Comptes 2015		
	Charges	Charges Produits		Produits	
Fonctionnement	15'723'007.34	15'723'007.34	16'200'726.01	16'200'726.01	
Particip. des communes		3'365'704.00		3'364'386.98	
Excédent de produits			619'771.39		
Investissement (HMG)	5'012'000.00		4'224'295.15		
Dette bancaire	au 31.12.2014 :	8'267'970.50	au 31.12.2015 :	12'018'000.00	

Les comptes et budgets sont toujours équilibrés dans la mesure où les communes assument la totalité de l'excédent de charges.

Au terme de l'exercice 2015, dernier exercice de l'Association, l'excédent des contributions des communes versées à l'ACG (excédents cumulés des années 2014 et 2015) s'élevait à Fr. 619'771.39. En concertation avec le comité de liquidation de l'ACG et la commune d'Hauterive, partenaire de l'Association, les Conseils communaux ont proposé d'affecter cet excédent à l'amortissement des dettes de l'Association (env. Fr. 380'000.00) et de compléter les fonds propres du Home médicalisé pour un montant d'environ Fr. 240'000.00.

Groupement d'adduction d'eau du Bas-Gibloux - GABG

	Budg	et 2015	Comp	tes 2015
	Charges	Charges Produits		Produits
Fonctionnement	194'172.00	200'000.00	159'986.22	196'656.16
Excédent de produits	5'828.00		36'669.94	
Investissement	-		-	
Dette bancaire	au 31.12.2014	: 1'180'000.00	au 31.12.2015	: 1'120'000.00

Corporation forestière du Gibloux-Nord - CFGN

	Budget 2015		Comptes 2015	
	Charges Produits		Charges	Produits
Chiffre d'affaires		814'200.00		881'758.54
Résultat de l'exercice		9'601.75	3'275.62	
Investissement	-		-	
Dette	au 31.12.201	14: 282'000.00	au 31.12.20	15: 346'000.00

Pour plus de détails, voir sur le site internet communal : <u>www.commune-gibloux.ch</u> sous l'onglet « Finances et impôts ».



Budgets 2016

Les budgets 2016 de la commune de Gibloux ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 8 juin 2016.

Budget de fonctionnement 2016

	Charges		Produits	
	Fr.	%	Fr.	%
Administration	2'858'140.00	8.0%	27'600.00	0.1%
Ordre public	595'765.00	1.7%	243'650.00	0.7%
Enseignement et formation	9'370'482.00	26.2%	880'319.00	2.5%
Culture, sports et loisirs	1'550'699.00	4.3%	239'121.00	0.7%
Santé	2'394'003.00	6.7%	60'000.00	0.2%
Affaires sociales	8'197'680.00	22.9%	4'571'502.00	12.9%
Transports et communications	1'879'134.00	5.2%	180'200.00	0.5%
Protection et aménagement de l'environnement	3'656'939.00	10.2%	2'939'284.00	8.3%
Economie publique	967'012.00	2.7%	1'511'350.00	4.3%
Finances et impôts	4'336'068.00	12.1%	24'774'717.00	69.9%
Résultats	35'805'922.00		35'427'743.00	
Excédent de charges			378'179.00	
Doubles écritures	3'347'302.00		3'347'302.00	
Résultats nets	32'458'620.00		32'080'441.00	
Excédent de charges par rapport aux produits nets			1.18%	

Commentaires sur le budget de fonctionnement 2016

- 1. Les chiffres exprimés par les exécutifs des anciennes entités pour leurs charges de fonctionnement spécifiques ont été pris en compte.
- 2. Les services de la nouvelle commune ont évalué les charges communales générales (personnel, finances, etc.).
- 3. Il n'a pas été possible de construire une comparaison avec les comptes 2015.
- 4. Les prestations facturées et les subventions octroyées par la commune (prix de l'eau et taxes eau potable, taxes épuration et déchets, locations des locaux communaux, subventions diverses aux sociétés et à leurs activités, etc.) ont été maintenues pour 2016 aux mêmes tarifs que ceux appliqués par les anciennes communes pour l'année 2015.

5. Frais de personnel

L'ensemble du personnel communal des anciennes entités (communes et associations de commune) a été réengagé par la nouvelle commune.

Les règles appliquées sont celles définies dans la loi sur le personnel de l'Etat et son règlement d'application.

Les charges de personnel inscrites au budget 2016 correspondent à 50 équivalents plein-temps assumés à ce jour par 114 personnes (voir également le tableau ci-dessous).

6. Recettes fiscales

Les recettes fiscales 2016 ont été évaluées de manière prudente pour le premier exercice de la nouvelle commune. Les recettes fiscales totales inscrites au budget 2016 s'élèvent à près de Fr. 19'750'000.00 alors que le total des impôts 2015 des cinq anciennes communes est de Fr. 21'100'000.00.

7. Frais financiers

Le montant total des emprunts bancaires à terme s'élève à env. Fr. 38'000'000.00 pour une charge annuelle d'intérêts de près de Fr. 670'000.00, soit un taux moyen de 1.75 %. Les amortissements obligatoires s'élèvent à Fr. 1'517'732.00.

8. Le budget de fonctionnement 2016 a été établi de manière prudente et pragmatique. Nous espérons avoir pensé à tout et qu'il soit le plus complet possible. Il est équilibré malgré un léger excédent de charges.

Statistique du personnel communal 2016

	Etat fin	avril 2016	
Service	Personnes	Equivalents	Commentaires
Service		plein-temps	Commentanes
		2016	
Secrétariat général	6.5	4.83	Dont une apprentie
Finances	8	4.35	Dont appuis ponctuels pour 0.15 ept
Contrôle de l'habitant	4.5	2.6	Une personne partage son temps entre l'administration générale et le contrôle de l'habitant
Administration scolaire	2	0.9	Y compris la supervision des AES
Forêts	7	5.52	Dont un apprenti
Service social	8.5	5.80	Dont un assistant social à engager dès septembre 2016
Service des curatelles	2.5	1.34	Une personne partage son temps entre le Service social et le Service des curatelles
Bibliothèque	4	1.89	
Accueil extrascolaire	9	3.08	L'AES de Rossens est privé
Service technique			
Direction et administration	3	2.35	
Constructions	3	2.7	
Adduction d'eau	3	0.58	Dont un fontainier à plein temps à engager au plus vite (compté sur 6 mois)
Bâtiments	20	7.16	Dont une équipe de jeunes engagés en été pour des travaux de nettoyage pour env. 0.9 ept (non comptés dans le nombre de personnes)
Edilité	10	3.7	Dont 6 personnes pour des appuis ponctuels.
			Dont un employé supplémentaire à plein temps à engager dès septembre 2016
Déchetterie	14	1.54	
Divers	9	1.61	Patrouilleurs scolaires, cours de piscine, garde-génisse
Total	114	49.95	

Budget des investissements 2016

Le budget des investissements 2016 appelle les commentaires généraux suivants :

Situation financière de la commune (dernière situation établie au 31 décembre 2014 par le Service des communes sur la base des années 2010 à 2014) :

dette nette : Fr. 30'879'416.57 (Fr. 4'396.00 par habitant)

dette nette du patrimoine administratif : Fr. 3'290.00 par habitant

(moyenne cantonale : Fr. 1'756.00)

capacité totale d'investissement : Fr. 24'500'000.00

Il convient de noter que la **commune de Gibloux ne dispose pas formellement d'un plan financier 2016 – 2020** auquel nous pourrions nous référer. En effet, avec l'accord du Service des communes, le premier plan financier de la nouvelle commune sera établi en automne 2016 et portera sur les années 2017 à 2021.

L'inventaire des objets d'investissements a été établi sur la base des informations fournies par les anciennes communes. Au terme du travail d'analyse et de vérification par les services communaux et le Conseil communal, les objets d'investissement ont été classés en (voir tableau ci-dessous) :

Projets en cours déjà décidés et entrepris par les anciennes communes.

Nombre de projet 12

Charges Fr. 9'459'400.00 Produits Fr. 639'500.00

 Projets approuvés ayant déjà fait l'objet d'une décision validée du législatif d'une ancienne commune et en attente d'une réalisation.

Nombre de projet 6

Charges Fr. 1'473'000.00 Produits Fr. -.-

Nouveaux projets proposés pour 2016 par une ancienne commune ou la nouvelle commune.

Nombre de projet 9

Charges Fr. 2'388'000.00 Produits Fr. 310'000.00

*) La première colonne du tableau ci-après indique par une abréviation l'ancienne commune dont les autorités ont entrepris le projet (en cours) ou approuvé le projet (approuvé) ou préparé le projet pour décision (nouveau).

*)	Statut	Objet	Charges	Produits	Par des réserves			
Ecole								
RO	En cours	Tableaux avec beamers interactifs	63'400.00		63'400.00			
Bâtir	nents dédi	és au sport						
RO	En cours	Rénovation halle polyvalente	200'000.00	83'000.00	117'000.00			
Rout	es commu	nales et génie civil						
CM	Nouveau	Projet 30 km/h et route centre village	100'000.00					
FA	En cours	Grenilles - liaison piétonnière	55'000.00					
FA	Approuvé	Grenilles - sécurisation du village	600'000.00					
FA	Nouveau	Rénovation Route de Fribourg	50'000.00					
LG	Approuvé	Modérateurs trafic - Estavayer-le- Gibloux	65'000.00					
LG	En cours	Réfection Rte des Râpes	280'000.00	130'000.00				
RO	Approuvé	Réalisation concept 30 km/h	168'000.00					
RO	Approuvé	Rte de Montena - éclairage public	140'000.00					
RO	Approuvé	Rte de Montena - trottoir	300'000.00					
RO	En cours	Goudronnage routes agricoles	304'000.00	114'000.00	170'000.00			
Appr	rovisionnei	ment en eau						
LG	En cours	EP - Villarlod - Villarsel-le-Gibloux	75'000.00					
GX	Nouveau	EP, déf. incendie ZI Montena - Rossens	370'000.00	310'000.00				
GX		Taxes de raccordement		200'000.00				
Prote	ection des	eaux						
CM	En cours	Taxe d'entrée à l'AEGN	665'000.00	312'500.00				
CM	En cours	Raccordement Step AEGN	680'000.00					
FA	En cours	EU et EP - Pra-Bastian/Poya	790'000.00					
LG	Approuvé	EU - Villarlod	248'000.00		217'230.00			
LG	En cours	EU - Rueyres-St-Laurent	332'000.00					
RO	Nouveau	EU et routes - Secteur Essert-Biches	200'000.00					
RO	Nouveau	EP, EU et route - Secteur Raveire	1'050'000.00		443'000.00			
VO	En cours	Réfection captage du Verné	15'000.00					
GX		Taxes de raccordement		325'000.00				
Cime	etière							
LG	Nouveau	Rénovation du cimetière de Villarlod	120'000.00					
Amé	nagement	du territoire						
GX	Nouveau	Révision partielle du PAL après fusion	130'000.00					
GX	Nouveau	Création SIT communal	120'000.00					
FA		Contribution d'équipement		135'000.00				
	ains du pat	rimoine financier						
RO		Vente de terrain ZI Combernesse		1'795'600.00				
	eubles du i	patrimoine administratif		1700 000.00				
FA	En cours	Agrandissement complexe communal	6'000'000.00					
VO	Approuvé	Acquisition de terrain	200'000.00					
		Totaux	13'320'400.00	3'405'100.00	1'010'630.00			
		Excédent de charges	13 320 400.00	9'915'300.00	1 0 10 030.00			
		Financements par des réserves		1'010'630.00				
		•		8'904'670.00				
		Charges nettes		0 904 070.00				

Pour plus de détails, voir sur le site internet communal : <u>www.commune-gibloux.ch</u> sous l'onglet « Finances et impôts ».

Impôts

Calendrier pour la facturation des taxes, impôts et autres contributions

La mise en service du nouveau logiciel de gestion communale, la récolte, la vérification et la saisie de toutes les données nécessaires à la facturation des taxes et autres contributions se sont avérées plus difficiles et plus longues que prévu. Le calendrier de facturation prévu pour l'exercice 2016 n'a pas pu être respecté (voir ci-dessous pour les impôts). Nous espérons bien sûr revenir à la normale pour l'exercice 2017 avec un calendrier que nous publierons en fin de cette année.

Nous vous prions de nous excuser des éventuels désagréments que vous auriez subis et nous vous remercions de votre compréhension.

Facturation des impôts

Impôts sur les personnes physiques et les personnes morales

La facturation des impôts sur les personnes physiques et les personnes morales est prévue selon la forme standard : 9 acomptes + le solde.

Des problèmes à la fois inattendus et importants dans les opérations de transferts des données comptables entre les systèmes informatiques des anciennes communes et le nouveau système informatique communal nous ont obligés à retarder la facturation des impôts prévue durant le mois de mai.

Une fois les problèmes résolus, nous espérons pouvoir facturer ces impôts avec une première échéance au 31 juillet 2016. Nous prions les contribuables qui recevraient leur facture d'impôts au début du mois de juillet de bien vouloir nous excuser de ne pas respecter la règle des 30 jours par rapport à la première échéance.

Impôts paroissiaux

À l'exception de la paroisse de Vuisternens-en-Ogoz et à la demande des quatre autres paroisses catholiques de la commune, c'est désormais la commune qui facturera l'impôt paroissial sur les personnes physiques.

Impôts sur les chiens

Les règlements communaux existants étant toujours en application jusqu'à leur révision (au plus tard pour 2018), la commune facture désormais l'impôt communal sur les chiens selon les règles suivantes :

- Corpataux-Magnedens, Farvagny et Rossens : selon les règlements encore en vigueur.
- Le Glèbe et Vuisternens-en-Ogoz : en application de l'art. 17 de la convention de fusion, le règlement de Corpataux-Magnedens (le plus récent) est appliqué aux deux communes qui n'avaient pas de règlement en la matière.



FORMATION — STRUCTURES DE GARDE — ENFANCE ET JEUNESSE

Issues des 5 anciennes communes ou de l'ACG, les structures scolaires et parascolaires de notre nouvelle commune connaissent des fonctionnements parfois très différents. Depuis le début de l'année, les différents acteurs rattachés au dicastère travaillent intensément à la prise en main des dossiers pour assurer une transition en douceur et le fonctionnement des affaires courantes. Dans le délai de 2 ans, les différentes règlementations communales devront être harmonisées et les prestations des structures seront uniformisées pour offrir un cadre équivalent à tous nos enfants.

Principalement, l'organisation du cercle scolaire devra être validée au vu de la nouvelle loi scolaire et le cadre des structures de garde devra tenir compte des spécificités et fonctionnements existants. De plus, la commune connaît désormais une masse critique suffisante pour développer une réelle politique de l'enfance et de la jeunesse. Trois commissions, composées de Conseillers généraux ou de citoyens, contribueront à ces tâches importantes qui conduiront à définir la politique communale en la matière sur le moyen et le long terme. Le schéma ci-dessous illustre les principaux dossiers du dicastère.

DICASTERE 2						
Formation	Structures de garde	Enfance et Jeunesse				
Cercle scolaire Gibloux	Accueils extra-scolaires	Développement d'une politique en				
CO de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	Accueil familial de Jour de la Sarine	la matière en faveur des enfants et des adolescents				
Services auxiliaires	Crèche	Ex : FriTime au Glèbe				
Bibliothèque régionale du Gibloux	Autres dossiers liés à la Petite enfance					
Commission des Affaires scolaires (CAS)	Commission des Structures de garde (CSG)	Commission de l'Enfance et de la Jeunesse (CEJ)				



SÉCURITÉ — SERVICE DU FEU — PROTECTION DE LA POPULATION

Organe communal de conduite, organisation catastrophe (Communes de Gibloux et d'Hauterive)

"Des catastrophes arrivent. Puis, elles sont arrivées. Et on passe à autre chose."

Cette citation d'Hubert Reeves, astrophysicien canadien, ne tient pas compte des grandes blessures profondément ancrées, parfois durant plusieurs générations. Certes l'émotion vive d'un pays ou de la planète toute entière, comme lors du tsunami en Thaïlande ou les tremblements de terre en Haïti, s'estompe rapidement. Mais localement, l'oubli est difficile et les marques, tant sur la nature que sur les humains, nous rappellent sans cesse aux douleurs des évènements. Souvenons-nous simplement de « Lothar » en 1999...

Il n'est pas possible d'éviter les catastrophes, au mieux nous sommes capables d'atténuer leurs impacts en fonction du type d'évènement. Si nous ne pouvons éviter de tels drames, pourquoi avoir un organe de conduite pour notre région ? Que pourrait-il bien nous arriver, ici dans notre beau Gibloux ?

L'organe de conduite a pour mission d'effectuer une analyse des risques et de l'actualiser, de préparer des plans d'engagement en cas de catastrophe et de conduire les moyens nécessaires si malheureusement un évènement devait survenir. Le plus important est de tisser des liens avec tous les partenaires afin de générer un esprit fort et solidaire dans notre région. Seul cet esprit permettrait, de surmonter ensemble une crise. Bien évidemment, les plans d'engagement sont utiles et permettent de gagner un temps précieux. Une analyse des risques la plus pertinente possible permet d'anticiper au mieux une situation de crise. Les aspects humains et émotionnels sont une énergie, dans ce genre de situation, qui fera se relever une région des pires événements imaginables. Je suis persuadé que cet esprit se cultive, s'entretient et j'en fais une de mes priorités. Cela fait plusieurs années que l'ORCOC travaille, d'abord sous l'experte conduite de M. Marc Rossier, avant que je ne reprenne le flambeau. L'analyse des risques est réalisée et des plans d'engagement ont déjà été validés par les autorités. Ce travail est le fruit de toute une équipe compétente et dévouée à la tâche qui a à cœur d'œuvrer dans le cadre de la protection de la population et de s'engager à votre profit.



En cas de catastrophe, une phase de chaos est inévitable. Notre objectif est de la rendre la plus courte possible. Le risque le plus probable aujourd'hui est une rupture de l'approvisionnement de l'énergie électrique, un BLACKOUT! Nous pourrions être plusieurs jours sans aucun courant électrique. Je vous laisse faire votre propre analyse de la situation, juste pour votre foyer. Penser au pire est notre devoir afin de vous permettre de vivre sereinement dans notre magnifique région.

Alain Broillet Chef ORCOC Gibloux Sarine

APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'eau est notre OR transparent du Gibloux, il importe de veiller à sa qualité et de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de la protéger. Votre Conseil communal vous recommande de consommer local, car notre eau est de qualité. Nous mettons tout en œuvre afin d'assurer cette qualité, les résultats des contrôles 2016 seront insérés sur le site internet de la commune dès réception.



Le comité de pilotage de fusion (CoPil) a donné mandat au bureau d'ingénieurs Ribi SA, dans le courant de l'année 2015, pour l'élaboration du plan des infrastructures de l'eau potable (PIEP). En date du 8 juin 2016, une séance de présentation de la résultante des travaux a eu lieu dans les locaux du bureau Ribi SA à Fribourg. Cette base permettra au Conseil communal d'élaborer, en toute connaissance de cause, le prochain règlement concernant la distribution d'eau potable et, par conséquent, les taxes qui en résultent. La résultante de l'analyse de la situation actuelle sera une base essentielle pour l'ensemble des prochains investissements à prévoir.

Concernant l'ensemble du réseau d'eau, une visite a été organisée dans le courant du mois de février avec l'Etat-major de l'organisation en cas de catastrophe communale (ORCOC). L'objectif était de prendre connaissance des différents captages, réservoirs et réseaux de distribution. La résultante de la visite a mis en évidence des points forts mais aussi des points faibles de toute la distribution d'eau potable en particulier la dépendance à l'énergie (électricité pompes).

Notre réseau d'eau a un âge certain (1955, 1960, 1970, 1982), pour ne pas dire un certain âge, et nous avons déjà dû faire face à deux importantes réparations dues à la défectuosité des conduites de transport. Nous veillons, dans le cadre de tous les travaux entrepris à proximité de l'une ou l'autre des conduites, dans la mesure de la disponibilité financière, à procéder au remplacement des anciennes conduites.



PROTECTION DES EAUX

En notre qualité de membre de l'Association pour l'épuration des eaux de la Glâne et de la Neirigue, il importe de veiller à ce que les eaux qui vont vers la station d'épuration d'Autigny (AEGN) soient des eaux qui nécessitent un traitement. Nous avons beaucoup trop d'eau parasite (routes, drainages, sources) qui transite par les mêmes conduites. Lors de chaque travaux dans l'un ou l'autre des villages, nous devons veiller à la mise en conformité du système séparatif.

L'avancement des travaux dans le cadre des chantiers concernant la protection des eaux est le suivant :

- Transformation de la station d'épuration STEP de Corpataux-Magnedens en station de pompage STAP. Le planning des travaux est respecté. Depuis la mi-mai, les eaux usées sont envoyées sur le collecteur intercommunal et, par conséquent, traitées à la STEP de l'AEGN d'Autigny.
- La mise en séparatif du secteur La Poya Pra Bastian à Farvagny-le-Grand est également conforme au planning des travaux. Nous tenons à remercier tous les voisins du chantier pour l'excellente collaboration et tout particulièrement pour leur compréhension en raison des nuisances.
- La mise en séparatif du secteur du centre de Rueyres-St-Laurent est terminée. Nous tenons également à remercier tous les voisins du chantier pour l'excellente collaboration et tout particulièrement pour leur compréhension en raison des nuisances.
- Le Conseil communal a mandaté le bureau ESCO Conseil Sàrl, en qualité de conseiller technique, en vue de l'élaboration du futur règlement communal pour l'évacuation et l'assainissement des eaux usées. L'objectif souhaité est la mise en vigueur du nouveau règlement au 1^{er} janvier 2017.



LE CONSEIL GÉNÉRAL

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 13 avril 2016 le Conseil général a :

- Approuvé les procès-verbaux des anciennes communes.
- Octroyé au Conseil communal une délégation de compétence pour la vente de terrain à VR Groupe SA dans la zone d'activité de Combernesse à Rossens.
- Autorisé l'ouverture d'un compte de trésorerie dont la limite de crédit s'élève à Fr. 3'000'000.-.
- Approuvé le règlement d'organisation du Home médicalisé du Gibloux.
- Accepté la modification des statuts de l'Association régionale pour l'épuration des eaux usées de la Glâne et de la Neirigue (AEGN).
- > Approuvé l'élaboration d'un règlement du Conseil général et nommé les membres de la commission en charge de sa préparation.

Dans ses séances du 1er juin 2016 et du 8 juin 2016 le Conseil général a :

- Approuvé les comptes 2015 des communes des Corpataux-Magnedens, Farvagny, Le Glèbe, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz.
- > Approuvé les comptes 2015 de l'Association des communes du Gibloux pour les services régionaux (ACG).
- Approuvé les comptes 2015 du Groupement d'adduction d'eau du Bas-Gibloux (GABG).
- Approuvé les comptes 2015 de la Corporation forestière du Gibloux Nord (CFGN).
- > Octroyé au Conseil communal une délégation de compétence pour les opérations immobilières de minime importance jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.- pour la législature 2016-2020.
- Octroyé au Conseil communal une délégation de compétence pour la vente à M. Thierry Bovigny de la parcelle RF 638 de Vuisternens-en-Ogoz de 729 m2 au prix de Fr. 125.-/m2.
- Approuvé le budget 2016 du Home médicalisé du Gibloux (HMG).
- Approuvé le budget de fonctionnement 2016 de la Commune de Gibloux.
- Approuvé le budget des investissements 2016 de la Commune de Gibloux avec les décisions spéciales d'investissement suivantes :
 - Etude 30 km/h et route du Centre Corpataux
 - Etude de rénovation de la route de Fribourg Farvagny-le-Petit
 - Adduction d'eau, secteur ZI Montena Rossens
 - Protection des eaux, mise en séparatif Route du Pallin Villarlod
 - Protection des eaux, réfection de la route Chemin de l'Essert-Biches Rossens
 - Protection des eaux, réfection de la route secteur Raveire Rossens
 - Cimetière Villarlod
 - Implémentation du SIT Géoconcept
 - Harmonisation des PAL

Dates des prochaines séances prévues : 12 octobre 2016

6 décembre 2016

INFORMATIONS DES SERVICES

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant la période estivale, tous les services de l'administration communale seront fermés :

du mardi 2 août 2016 au vendredi 5 août 2016

Nous vous remercions de votre aimable compréhension.

CONTRÔLE DE L'HABITANT

Votations / Elections

Nouveaux certificats de capacité civique

Vous avez eu l'occasion de prendre connaissance et de vous familiariser avec le nouveau certificat de capacité civique lors des dernières votations fédérales. Cette nouvelle manière de procéder a été imposée par La Poste et a été très bien accueillie par l'ensemble de la population.

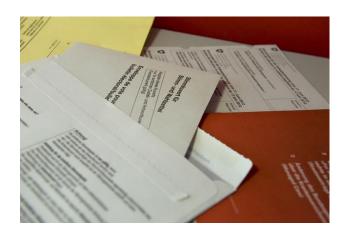
Toutefois, en cas de doute sur la façon de voter, vous pouvez vous adresser au personnel de l'administration communale de Gibloux à Farvagny qui se tient à votre entière disposition.

· Local officiel de vote

Les anciennes boîtes aux lettres communales de Corpataux-Magnedens, Le Glèbe, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz ne doivent plus être utilisées pour le dépôt du vote par correspondance. Le bureau de vote officiel, également pour le vote par dépôt (au guichet ou dans la boîte aux lettres) se situe à l'administration communale de Gibloux, à Farvagny.

• Retour des votes par correspondance – port payé

Le territoire de la nouvelle commune étant très étendu, le Conseil communal a décidé de prendre en charge le coût des frais postaux pour les retours des votes par correspondance déposés à la poste. Vous pouvez déposer votre vote dans n'importe quelle poste de Suisse, il sera acheminé à Farvagny, en port payé. Veuillez toutefois respecter le délai du retour par courrier A, afin que votre vote puisse nous parvenir à temps pour être pris en compte.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Règlements communaux de portée générale - procédure d'harmonisation Projection

Nom du règlement	Planification / détermination des périodes (mois et année)				
	Préparation	Validation par le Conseil communal	Examen préalable des Services de l'Etat	Approbation par le Conseil général	Entrée en vigueur
Scolaire	09.2016	12.2016	01.2017	1er trim. 2017	08.2017
Traitements dentaires scolaires	09.2016	10.2016	11.2016	1er trim. 2017	08.2017
Accueil extrascolaire	09.2016	12.2016	01.2017	1er trim. 2017	08.2017
Heures d'ouverture des commerces	07.2016	09.2016	10.2016	10.2016	01.2017
Police	06.2016	09.2016	10.2016	10.2016	01.2017
Détention et imposition des chiens	05.2016	09.2016	10.2016	10.2016	01.2017
Défense incendie	08.2016	09.2016	10.2016	A définir	A définir
Droit de cité communal	06-10.2016	11.2016	11.2016- 03.2017	1er trim. 2017	06.2017
Impôt sur appareils de divertissement	05.2016	06.2016	07.2016	10.2016	01.2017
Distribution de l'eau potable	05.2016	09.2016	09.2016	12.2016	01.2017
Evacuation et épuration des eaux	05.2016	09.2016	09.2016	12.2016	01.2017
Cimetière et Jardin du souvenir	05.2016	08.2016	09.2016	1er trim. 2017	2017
Emoluments et contributions / aménagement et constructions	06.2016	09.2016	09.2016	10.2016	01.2017
Encouragement énergie, promotion des énergies renouvelables	06.2016	09.2016	09.2016	10.2016	01.2017
Gestion des déchets				1er trim. 2017	2017

SERVICE SOCIAL

Quelles sont les tâches du Service de l'aide sociale?

- instruire les demandes d'aide sociale
- préparer et soumettre les demandes d'aide à la Commission sociale
- verser l'aide financière aux bénéficiaires
- mettre en œuvre les mesures d'insertion sociale (MIS)
- dispenser écoute, conseils et aide personnelle
- encaisser les diverses participations financières relatives à l'aide sociale (Etat, assurances sociales et privées, prestations de tiers, contentieux individuel)

Qu'est-ce que l'aide sociale ?

L'aide sociale a pour but d'aider la personne en difficulté à retrouver le plus rapidement possible une nouvelle autonomie sociale et économique.

Qui peut s'adresser au service?

Toute personne majeure et domiciliée sur les communes de Gibloux et Hauterive peut s'adresser au Service social du Gibloux.

Quelles sont les prestations de l'aide sociale?

<u>L'aide personnelle</u>: elle consiste en écoute, conseils et accompagnement lors de questions ou difficultés personnelles, familiales, financières et juridiques. La personne est aussi guidée vers les institutions spécialisées utiles dans sa situation. L'aide personnelle est gratuite.

<u>L'aide à la gestion</u>: elle consiste en écoute, conseils, gestion des affaires financières et administratives et accompagnement lors de questions ou difficultés personnelles, familiales et juridiques, mais sans aide matérielle. La personne est aussi guidée vers les institutions spécialisées utiles dans sa situation. L'aide personnelle est gratuite.

<u>L'aide matérielle</u>: le service social procure un soutien financier pour garantir les besoins fondamentaux (entretien, logement et frais de santé). Notre service respecte les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS et les prescriptions cantonales. Le principe d'individualisation est appliqué, c'est-à-dire que nous versons des prestations adaptées à chaque situation particulière. Celles-ci doivent correspondre à la fois aux objectifs de l'aide sociale et aux besoins de la personne. Chaque mois un budget est établi indiquant toutes les dépenses sociales reconnues (selon les prescriptions en vigueur) et toutes les ressources du ménage. Une différence éventuelle est couverte sous forme d'aide sociale. Les dettes ne sont pas prises en considération. <u>Les mesures d'insertion sociale (MIS)</u> : elles permettent au bénéficiaire de l'aide matérielle de suivre un programme ou un cours lié à sa réinsertion sociale ou professionnelle.

L'aide versée est-elle une dette ?

L'aide sociale est une dette. Le remboursement des prestations d'aide sociale est demandé à partir du moment où la situation financière du débiteur s'est sensiblement améliorée.

Les prestations obtenues suite à de fausses indications sont immédiatement remboursables.



Les locaux du Service social

BIBLIOTHÈQUE DU GIBLOUX

Horaire habituel

FARVAGNY
Lundi – Mardi - Jeudi 15h - 18h
Mercredi 15h - 19h
Samedi 09h - 12h

 ROSSENS

 Mardi
 15h30 - 18h30

 Vendredi
 15h - 18h

ENFANTS (jusqu'à 16 ans) gratuit
Etudiants et apprentis 15.- / an
ADULTES 20.- / an

Horaire d'été (du 11 juillet au 21 août)

FARVAGNY: ouvert chaque

 Mercredi
 15h
 19h

 Samedi
 09h
 12h

 026 411 16 20

brg@bluemail.ch

ROSSENS: ouvert les semaines paires

Mardi 12 et 26 juillet 15h30 - 18h30 Mardi 9 et 23 août 15h30 - 18h30 026 411 33 13

biblioros@bluewin.ch

Durant cette période, chaque abonné peut augmenter le nombre d'ouvrages empruntés (jusqu'à 20 à Farvagny et 12 à Rossens)

SECTEUR DES DÉCHETTERIES

Chaque citoyen est tenu de respecter les règles en vigueur dans son village concernant les déchets.

En effet, nous vous rappelons que tant qu'un règlement harmonisé pour la nouvelle commune fusionnée n'a pas été adopté, le système en place en 2015 dans chaque ancienne commune reste en vigueur. Dès lors, chaque citoyen doit continuer à acheminer ses déchets à la déchetterie de son village comme par le passé. Il n'est pas possible de les déposer dans une autre déchetterie de la commune.

Nous vous remercions de votre aimable compréhension.

SERVICE DES FORÊTS

Bois de feu

Si vous êtes intéressés par du bois de feu, veuillez compléter le formulaire de commande qui vous a été adressé en tout-ménage il y a quelques temps ou consulter notre site internet. L'équipe forestière se tient à votre disposition pour vous préparer les assortiments de bois de feu que vous désirez.



INFORMATIONS DE L'ADMINISTRATION

MISES AU CONCOURS

Aux agriculteurs-exploitants de la commune de Gibloux

Mise au concours du poste de

Préposé local à l'agriculture et de son suppléant

Tâches générales

Exécution des relevés agricoles annuels et des contrôles y relatifs en relation avec les mesures suivantes :

- l'application des mesures de la politique agricole ;
- la lutte contre les épizooties ;
- l'assurance des animaux de rente ;
- la statistique fédérale.

Tâches particulières

Les unités administratives de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts peuvent charger le préposé de tâches particulières. Les communes ainsi que les unités administratives dépendant d'autres Directions de l'Etat peuvent en faire de même.

Profil requis

Le préposé doit habiter la commune de Gibloux et être au bénéfice d'une formation agricole supérieure (brevet ou maîtrise). Il dispose de bonnes connaissances en informatique et a de la capacité à rédiger des textes.

Entrée en fonction : 1er janvier 2017

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature <u>jusqu'au 31 août 2016</u> à l'adresse suivante : Conseil communal de Gibloux, Route de Grenilles 6, CP 70, 1726 Farvagny.

* * * * * * *

La commune de Gibloux, en collaboration avec le FC Farvagny, cherche pour les travaux de fauchage des terrains de foot de Farvagny, une

Personne consciencieuse et motivée (H/F)

Mission

Effectuer les travaux en lien avec le fauchage des terrains de foot de Farvagny

Tâches principales

- Effectuer le fauchage des terrains de foot de Farvagny avec le matériel communal mis à disposition
- Nettoyage des véhicules et outils après fauchage
- Veiller au bon usage et à l'entretien du matériel de fauchage
- Si intérêt et disponibilité, effectuer le même travail sur d'autres terrains de la commune

Profil exigé

- Disponible à travailler au gré de la météo
- Personne respectueuse du matériel

Entrée en fonction : De suite ou à convenir

Si nous avons éveillé votre intérêt, vous pouvez contacter M. David Thut, Chef du Service technique au 026 411 39 79 afin de convenir d'une rencontre.

* * * * * * *

Autres postes mis au concours

- Assistant social à 100% jusqu'au 31 décembre 2016 et à 80 % dès le 1^{er} janvier 2017 (H/F)
- Employé édilitaire à 100 % (H/F)
- Technicien « junior » au secteur Police des constructions à 100 % (H/F)
- Fontainier communal à 100% (H/F)

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces mises au concours, veuillez consulter les piliers publics, le site internet ou vous adresser au secrétariat général de l'administration communale.

PILIERS PUBLICS

Toutes les informations officielles sont affichées aux piliers publics de

- Corpataux-Magnedens (La Tuffière)
- Farvagny (administration communale et centre du village)
- Le Glèbe (Rueyres-St-Laurent)
- Rossens
- Vuisternens-en-Ogoz

SITE INTERNET

Le site internet <u>www.commune-gibloux.ch</u> vous renseigne sur les actualités et les services de votre commune. Vous y trouverez également toutes les adresses utiles ainsi que bon nombre d'informations sur différents thèmes comme par exemple les écoles, la petite enfance, les impôts et les taxes, la santé et le social, la culture, les loisirs et les sports.

DEPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Aidez-nous à trouver la ou les personnes responsables des déchargements illégaux de pneus dans nos forêts!

Nous avons constaté plusieurs dépôts ces dernières années et deux cas sont récents dans la forêt des Bibous.

Merci de transmettre vos informations à l'administration communale.





INFORMATIONS GÉNÉRALES

MONUMENTS HISTORIQUES

L'Association des Amis de la chapelle de Montban cherche de nouveaux membres

Située dans le canton de Fribourg, dans le village de Farvagny-Le-Grand et en bordure de forêt, la chapelle de Montban a été construite en 1727, suite à de nombreux miracles et de nombreuses grâces obtenues par les fidèles ayant invoqué « Notre Dame de Montban ». Plusieurs guérisons miraculeuses ont conduit Notre-Dame de Montban à se faire connaître comme "le Bourguillon du Gibloux", contribuant à sa renommée. Après une construction ordonnée par l'évêque lui-même, la chapelle rayonne par-delà les frontières régionales. On y venait en pèlerinage depuis la Savoie. Aujourd'hui encore, la chapelle de Montban est un lieu important pour les habitants de toute la région. Située en bordure de forêt, elle est visitée tant par les habitants des alentours, par les paroissiens que par les promeneurs. Elle fait office, depuis près de trois siècles, de lieu de prière, de recueillement, mais aussi de rencontre.

Une restauration nécessaire

La chapelle rencontre des problèmes liés à l'infiltration d'eau dans le bâtiment et à l'humidité. Fissures, moisissures et divers dégâts sont constatés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Des morceaux de plâtre en provenance du plafond tombent parfois sur la nappe de l'autel. A l'heure actuelle, aucun office n'a lieu à la chapelle durant l'hiver en raison du froid mordant et de l'humidité constatés durant cette saison.

Fondée en 2015, l'Association des Amis de la Chapelle de Montban a pour principal objectif de récolter des fonds destinés à la conservation et à la restauration de la chapelle. Après une année d'exercice, elle regroupe déjà plus d'une centaine de membres et donateurs. Elle lance aujourd'hui un appel à la population environnante, de manière à pouvoir lever rapidement les fonds pour entreprendre sa restauration qui est plus que nécessaire. L'Association souhaite mobiliser le plus de monde possible, de manière à ce que les travaux d'assainissement puissent être rapidement entrepris. Chaque don, même modeste, est le bienvenu.

Cotisation annuelle: CHF 30.- membre individuel / CHF 35.- couples Statuts et adhésion sur le site www.montban.ch - info@montban.ch



DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Invitez le monde dans votre maison! Devenez famille d'accueil YFU.



Avez-vous envie de découvrir une culture étrangère tout en restant à la maison ? Que diriez-vous d'enrichir votre vie familiale en faisant l'expérience d'un échange interculturel et voir ainsi votre quotidien familial sous un tout autre angle ? Aimeriez-vous nouer une amitié internationale ? Tout cela est possible en accueillant un(e) étudiant(e) d'échange YFU.

En devenant famille d'accueil pour YFU, vous offrez à un jeune âgé de 15 à 18 ans la possibilité d'avoir un deuxième foyer pour une durée de 10 à 11 mois. En d'autres termes, vous l'accueillez dans votre famille et lui offrez le gîte et le couvert. La principale motivation pour l'accueil d'un étudiant d'échange devrait être l'intérêt porté aux échanges interculturels. En effet, les familles d'accueil YFU sont bénévoles et ne reçoivent pas de compensation financière.

Les familles avec ou sans enfants, les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles arc-en-ciel, sont invitées à devenir familles d'accueil. Ce qui compte, c'est l'envie d'accueillir un(e) étudiant(e) d'échange comme un nouveau membre de la famille. YFU reconnaît et salue la diversité des familles en Suisse et dans le monde. Les étudiants d'échange YFU viennent de plus de 50 pays. Ils arrivent généralement en Suisse le 13 août.

L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des échanges de jeunes, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance. Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales.

Pour toute information supplémentaire :

YFU Suisse Monbijoustrasse 73 Case postale 1090 3000 Berne 23

026 466 11 11

romandie@yfu.ch ou www.yfu.ch.

TINGUELY 2016 — ANNÉE EN MOUVEMENT

Jean Tinguely sera célébré durant toute l'année 2016.

Pour commémorer le 25^{ème} anniversaire de la disparition de l'un des artistes les plus connus du 20^e siècle, de nombreuses expositions, événements et manifestations ont lieu dans le canton de Fribourg durant toute l'année.

Pour consulter le programme ou toute autre information rendez-vous sur www.tinguely2016.ch.



photographie: MAHF/François Emmenegger

DICTIONNAIRE DES ANONYMES, DES INCONNUS ET DES OUBLIÉS

A l'occasion de son 175 ème anniversaire, la Société d'histoire du canton de Fribourg publie un livre qui s'adresse à tous, et pour cause: il s'agit d'un dictionnaire des anonymes, des inconnus et des oubliés du canton de Fribourg.

Point de grandes figures dans ce dictionnaire, mais des hommes et des femmes qui ont vécu dans le canton entre 1840 et 2015. Une page d'histoire qui se dévoile ainsi, au travers de 168 notices biographiques écrites par 95 auteurs.

L'ouvrage peut être commandé sur le site de la Société (www.shcf.ch) et est en vente en librairie.

ARRÊTER DE FUMER C'EST POSSIBLE



Arrêter de fumer...mission possible!

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

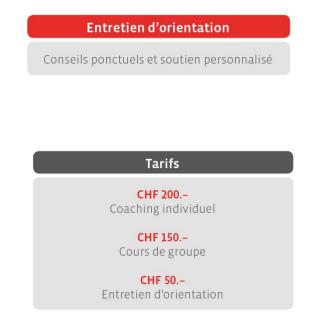
Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex- fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission!

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :





Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%. Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses!

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme Fachstelle Tabakprävention Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale 96 1705 Fribourg • Freiburg T 026 425 54 10 • F 026 426 02 88 info@cipretfribourg.ch

LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG



Route St-Nicolas-de-Flüe 2 CP 96 / 1705 Fribourg Tél. 026 426 02 66 www.liguessante-fr.ch info@liguessante-fr.ch

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- o Registre des tumeurs
- o info@liguecancer-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- o info@diabetefribourg.ch www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- o Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- o info@liquepulmonaire-fr.ch www.liquepulmonaire-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 70



CIPRET Centre de prévention du tabagisme

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- o <u>info@cipretfribourg.ch</u> <u>www.cipretfribourg.ch</u>
- o Tél. 026 425 54 10



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- o Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liquessante-fr.ch www.liquecancer-fr.ch
- o Tél. 026 425 54 00



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 00 00

ADRESSES ET HORAIRES DES SERVICES

Secrétariat général et Contrôle de l'habitant

Route de Grenilles 6 Case postale 70 1726 Faryagny

1726 Farvagny

 Téléphone
 026 411 96 00

 Télécopie
 026 411 96 10

Horaires d'ouverture :

Lundi08.00-11.3014.00-18.00Mardifermé14.00-17.00Mercredi08.00-11.3014.00-17.00Jeudi08.00-11.30ferméVendredi08.00-11.3014.00-16.00

Adresse principale pour toute la correspondance générale :

administration@commune-gibloux.ch

controle.habitant@commune-gibloux.ch

Service technique

Route de la Pépinière 20 1696 Vuisternens-en-Ogoz

Adresse postale:

Case postale 156, 1726 Farvagny

Téléphone 026 411 22 65 Télécopie 026 411 40 65 technique@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi08.00-11.3014.00-18.00Mardifermé14.00-17.00Mercredi08.00-11.3014.00-17.00Jeudi08.00-11.30ferméVendredi08.00-11.30fermé

Service des finances

Route du Jordil 10 Case postale 25 1728 Rossens

 Téléphone
 026 411 96 96

 Télécopie
 026 411 96 97

finances@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi08.00-11.3014.00-18.00Mardifermé14.00-17.00Mercredi08.00-11.3014.00-17.00Jeudi08.00-11.30ferméVendredi08.00-11.30fermé

Service social du Gibloux

Route des Ecoles 5 Case postale 41 1726 Farvagny

Téléphone 026 411 42 62

ssrg@bluewin.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi08.00-12.0013.30-17.00Mardi08.00-12.0013.30-17.00Mercredi08.00-12.00ferméJeudi08.00-12.0013.30-17.00Vendredi08.00-12.00fermé

Service officiel des curatelles du Gibloux

Route des Ecoles 5 Case postale 62 1726 Farvagny

Téléphone 026 411 25 90

curatelles@farvagny.ch

Horaires d'ouverture :

 Lundi
 08.15-11.30
 13.30-17.00

 Mardi
 08.15-11.30
 13.30-17.00

 Mercredi
 fermé
 fermé

 Jeudi
 08.15-11.30
 13.30-17.00

 Vendredi
 08.15-11.30
 fermé

Permanence téléphonique tous les matins

sauf le mercredi

